

Le gouvernement, dans l'Énoncé que nous déposons aujourd'hui, a la ferme intention de clarifier le mandat de l'ACDI [Agence canadienne de développement international] afin de lui donner un objectif solide et des priorités claires qui dicteront son action. Ces priorités sont au nombre de six, soit :

- assurer les besoins essentiels de la personne;
- promouvoir la participation des femmes au développement économique durable;
- développer les services d'infrastructures;
- défendre les droits de la personne;
- encourager le secteur privé;
- préserver l'environnement.

Il est clair, Monsieur le Président, que ces objectifs appuient les trois grands principes de politique étrangère que je viens d'énoncer : la promotion de la prospérité, de notre sécurité et de nos valeurs.

Le gouvernement encouragera et aidera les Canadiens et les Canadiennes à participer au développement coopératif et prendra des mesures pour améliorer l'efficacité du programme d'aide publique au développement.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, je dirai simplement que la politique étrangère de notre pays est une source de fierté pour tous nos compatriotes. Notre politique étrangère vise à rassembler, à dialoguer, à jeter des ponts, à créer des liens. Nous devons engager les Canadiens et les Canadiennes, leurs parlementaires, les organisations non gouvernementales, les universités, les groupes culturels dans l'élaboration de notre politique étrangère si nous voulons que celle-ci soit à la hauteur de leurs attentes.

La politique que je dévoile aujourd'hui tient compte de ceci. Elle innove par son ouverture aux opinions exprimées par nos concitoyens et par le Parlement et compte sur leur apport continu. Elle innove par ses objectifs mieux ciblés qu'auparavant. Les facteurs économiques et commerciaux y détiennent une place de premier rang. Les dangers qui menacent la sécurité y sont étudiés dans une perspective large. L'importance particulière donnée à la promotion de la culture et des valeurs canadiennes y est clairement énoncée.

Je termine en remerciant une fois encore le Comité mixte pour l'excellence de son travail, et en espérant que le dialogue bien établi entre le gouvernement, les Canadiens et les Canadiennes et leur Parlement se poursuive de façon fructueuse et constante.

Merci, Monsieur le Président.